

Rapport moral 2013-2016

Alain Godot

**Secrétaire régional
SNETAP-FSU Aquitaine**



Ce printemps 2016 est le théâtre d'une nouvelle période de tension entre le gouvernement et la majorité du monde syndical et de ceux qui ont permis l'élection du pouvoir en place. Le projet de loi travail ne va pas dans le bon sens. S'il était adopté il permettrait surtout une plus grande flexibilité de l'emploi sans améliorer le marché du travail. *Dans les pays où ce genre de réformes ont été mises en place on assiste surtout à une paupérisation et à une plus grande diversité salariale, mais le niveau de vie de ces mêmes salariés ne s'est pas amélioré, bien au contraire. C'est le projet de loi qui fait déborder le vase...* Remarquez bien en même temps, dans le monde médiatique qui nous entoure, ceux qui le défendent ne font pas partie des personnes qui seraient impactées par la réforme!!!

Pour ceux dans le viseur, par contre, c'en est trop! Les réformes du gouvernement actuel font la part trop belle à la pensée dominante néolibérale du monde d'aujourd'hui, celle qui a envahi les institutions européennes. Et ces réformes oublient trop souvent l'homme.

Dans ce contexte, le **monde agricole** souffre gravement également, prisonnier d'un modèle productiviste qui ne fait que tirer les prix vers le bas, réduisant toujours les marges lorsqu'elles existent encore et ceci trop souvent au détriment de la qualité. La révolte gronde dans la profession, malheureusement surtout médiatisée autour d'une organisation majoritaire qui ne veut surtout pas remettre le système actuel en cause... Certains pourtant, encore minoritaires, s'en sortent en choisissant d'autres chemins... La loi de modernisation agricole du 11 septembre 2014 pourrait montrer d'autres pistes, mais elles restent encore peu explorées.

L'enseignement agricole public souffre également. Si depuis 2012 des postes ont bien été créés, ils ont surtout permis de couvrir la réforme de la formation des enseignants et CPE par la création de postes de stagiaires. S'ils ont donc compensé en partie les suppressions d'emplois de la période 2007-2012 ils n'ont pas eu d'effet réel dans les établissements.

Concernant la carte des formations nous sommes dans une situation bloquée : aucune classe ne peut ouvrir sans la suppression d'une autre... Tout doit se faire à moyens constants. Cette situation existait déjà avant 2012, elle perdure toujours aujourd'hui !

Où en sommes-nous depuis notre Congrès régional de Blanquefort d'avril 2013 où nous avions élu ou réélu certains membres de notre secrétariat régional et alors que nous allons procéder à de nouvelles élections, conformément à nos statuts en ce début juin 2016 ?

Si nous voulons tenter de faire un bilan et de tracer des perspectives il nous faut donc commencer par notre action, ce que nous avons fait au niveau du secrétariat régional.

Congrès Régional Aquitaine Ste Livrade 2 Juin 2016

Ce qui paraît certain c'est que nous n'avons pas ménagé nos efforts pour défendre et développer notre service public d'enseignement agricole, pour développer et maintenir un dialogue ferme avec nos autorités de tutelle et le Conseil régional, avec pour seul souci d'arriver à défendre et faire progresser les intérêts des élèves, étudiants, apprentis et stagiaires, ainsi que leurs familles, mais aussi tous les personnels des établissements et les établissements eux-mêmes également, sans jouer aucune concurrence entre eux. Je crois que nous avons tenu cet objectif mais ceci dans un contexte ô combien morose en terme de moyens de notre administration. La contrainte « toujours à moyens constants » dynamite toute dynamique pour notre EAP. Les ouvertures nettes de nouvelles formations restent tout à fait exceptionnelles, comme l'ouverture du BTS DATR à Mugron, alors que, en prenant par comparaison l'éducation nationale, celle-ci répond aux besoins liés à la croissance démographique en décidant l'ouverture de nouvelles classes en très peu de temps et sans entraîner la fermeture d'autres en compensation. **Ce cercle vicieux constitue certainement le principal frein aux initiatives d'évolution.**

Pendant cette même période en Aquitaine **la DRAAF** a connu une période difficile depuis 2013. En effet la DRAAF a vu se succéder plusieurs directeurs et il y a eu une véritable vacance à la tête de l'institution sur la deuxième partie de l'année 2015 au moment de la mise en place de la nouvelle équipe à la tête de la nouvelle région. (Au départ du directeur régional Monsieur Durand fin 2013 a suivi une période d'intérim suivi par la présence de M François Projetti qui est parti en 2015.) En ce qui concerne le SRFD nous avons connu des problèmes similaires ; Mme Blesson a bien été remplacée par M Jamme pendant l'intérim puis Madame Regondaud, mais nous n'avons un véritable SRFD avec la réforme de la région que depuis le 29 février dernier, M Trémeau, Mme Regondaud devenant SRFD adjointe. **Cette situation au sommet de notre administration régionale n'a pas contribué à une meilleure prise en considération des problématiques de l'EAP dans notre région.**

Les CTREA et les CREA se sont succédés sans nous donner davantage de moyens.

D'abord il faut peut être rappeler que depuis 2012 nous avons subi la transformation d'un instance paritaire (CTPR) en un simple comité technique (CTREA). Cette nouvelle configuration a montré ses limites particulièrement au cours des 3 dernières années écoulées avec une instance qui ressemble de plus en plus à une simple chambre d'enregistrement. Le dernier CTREA date d'ailleurs de septembre dernier et le CREA de la fin de l'automne. Rien depuis et le prochain sera pour la rentrée.

Pour autant le Snetap-FSU y a tenu ses mandats, assuré une présence forte et rendu compte de ses prises de position et de ses votes. (Vous retrouverez des éléments plus précis dans l'article « Actions en CTREA-CREA »).

Le CHSCT régional a également souffert de cette situation liée à la réforme territoriale. Nous pouvons d'ailleurs constater que l'année 2015-2016 restera une « année blanche » pour l'EAP en Aquitaine. Le CHSCT a réussi progressivement à véritablement entrer en vitesse de croisière, mais sa mise en place et l'arrivée à un début d'efficience a été plutôt lent. Ses domaines d'intervention dans les établissements restent restreints. Une bonne nouvelle : une décharge qui reste modeste devrait être accordée à ses membres. Cela va leur donner de nouveaux moyens pour assurer leur mission.

Nous restons ainsi opposés à **la réforme de la carte des régions** car elle ne va pas dans le sens d'un progrès pour les citoyens et nos services publics. Son objectif n'est pas seulement de faire des économies budgétaires, elle contribue également à réformer l'organisation de l'État, à modifier profondément la culture française du service public au profit d'un état gérant économique dans la conception libérale anglo-saxonne.

Dans cette période, sous l'influence de cette même logique, nos relations avec le Conseil régional se sont tendues. La prise de position de plus en plus nette en faveur du l'enseignement privé agricole en Aquitaine, dans un contexte de tensions budgétaires ne peut que nous révolter. Si nous travaillons sur plusieurs dossiers ensemble (voir le compte-rendu de la réunion du 9 mai du Bulletin consacré à ce sujet), cependant maintenant nous jugerons sur les faits car la confiance n'est plus là !

La réforme territoriale en cours bouleverse également la donne concernant l'EAP. Sa prise en compte ne facilite pas notre travail et au contraire nous oblige à développer de nouvelles organisations au sein de notre syndicat. Ce travail a débuté et devrait bien avancer d'ici notre prochain Congrès National en 2017.

Concernant les personnels, nous voulons continuer à mieux prendre en compte **les personnels administratifs**. En avril 2013 nous avions élu une secrétaire régionale adjointe administratifs, Brigitte Vincent. Elle vient de prendre sa retraite en juin dernier. Nous allons devoir la remplacer. Depuis notre dernier congrès nous assurons un meilleur suivi sur les problématiques propres à ce secteur avec l'aide de différentes collègues avec qui nous entretenons un suivi régulier.

Concernant **les ATT**, la situation reste difficile. Depuis la précédente réforme qui a vu la titularisation de nos collègues auprès de la région, beaucoup se sont tournés vers d'autres syndicats comme le STUA-FSU ou le SNUCLIAS-FSU. Nous continuons à syndiquer les personnels de service des lycées et à défendre leurs problèmes particuliers.

Concernant **notre représentativité aux élections professionnelles de décembre 2014** nous avons obtenu 55%. Ce résultat, en baisse par rapport aux précédentes où nous avions obtenu 62%, s'explique par le nombre de listes en présence. Cette fois nous avions trois listes face à nous alors que la fois dernière nous n'avions que FO et la CFDT. Ce résultat s'explique également par le fait qu'étant syndicat majoritaire nous sommes aussi la cible des attaques de nos adversaires qui nous assimilaient par moment à l'administration dans le courant d'une vague populiste où tous ceux qui étaient là jusqu'à présent seront bientôt désignés comme responsables de tous les dysfonctionnements.

Mais si ces résultats sont en recul, il n'en reste pas moins que le Snetap-FSU reste et de loin la première force syndicale de l'Enseignement agricole public.

Nous l'avons dit plus haut, tout au long des trois années passées le Snetap-FSU Aquitaine s'est engagé dans **de nombreuses actions pour la défense de l'Enseignement agricole public** dans son ensemble. Ainsi les délégations aquitaines dans les manifestations nationales ont régulièrement été parmi les plus nombreuses (Manifestation devant l'UNESCO

en avril 2014 – Action des 24 h du Mans en mai 2014), Bien sûr nous avons aussi mené des actions régionales (Gel de la DRAAF en mai 2014). De même pour les Journées d'études du Snetap-FSU (Journées d'études métiers en avril 2013 – Journées d'études syndicalisation en mars 2015) le Snetap-FSU Aquitaine était présent.

Toujours pour porter les sujets de l'EAP, le Snetap-FSU aura régulièrement interpellé les élus et représentants de l'administration, par courrier bien sûr, mais aussi dès que cela était possible au travers de bilatérales. Il aura ainsi interpellé le nouveau DRAAF lors de son déplacement à Mugron à la rentrée 2014, la Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche lors de son déplacement à Blanquefort en juin 2015, le Conseiller de Monsieur Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée Nationale, lors de son déplacement dans les Landes en mars 2015, la Conseillère à l'Enseignement de Stéphane LE FOLL en mai 2016, ...

Le Snetap-FSU en Aquitaine mène de façon plus ciblée **une lutte tenace pour le maintien des formations dans le service public**. Ainsi nous étions présents sur des actions nationales (manifestation à Vichy pour la défense du lycée de Lapalisse en juin 2013 – Action à Escatalens et Ondes en juin 2015) mais aussi plus locales comme à la Tour Blanche en décembre 2014 ou contre le BTSA ACSE de la MFR de Mont depuis plusieurs mois.

Parmi les combats menés par le Snetap-FSU Aquitaine il faut noter en mars 2015, celui pour la **défense du poste de Chargé(e) de mission Education Artistique et Culturelle (EAC)** à la DRAAF Aquitaine, car il aura été un succès. Finalement ce poste est maintenu et une collègue nommée à la rentrée 2015.



Enfin l'activité du Snetap-FSU a aussi porté sur la **formation de nos élu-es et représentant-es**. Nous avons ainsi organisés plusieurs stages régionaux ou inter-régionaux : stage pour les élu-es en CA et CI à Nérac en mars 2015, stage pour les élu-es CHSCT à Bazas, stage pour les représentant-es en CCPR à Hasparren en novembre 2015.

L'ensemble de ces actions, vous avez pu les suivre au travers de **deux supports de communication** que nous avons tenté de faire vivre au mieux ces trois dernières années. D'abord *le bulletin régional* dans lequel vous avez pu retrouver l'ensemble des comptes rendus de réunions et d'actions. Ce bulletin est aussi l'occasion d'une analyse plus approfondie au travers d'articles de fond. Notre deuxième support de communication est le *site du Snetap-FSU* sur lequel nous alimentons une page régionale. Ce nouvel élément de communication doit sans doute encore évoluer car il répond à un besoin d'infos plus immédiates. Nous pourrons sans doute échanger sur ces outils à faire évoluer et à compléter.

Mais au delà de l'action propre au Snetap-FSU, **nos militant-es ont aussi continué le travail auprès de notre fédération** que se soit au niveau départemental (Conseil Délibératif Fédéral Départemental CDFD) et régional (Conseil Fédéral Régional CFR). Ainsi nous occupons dans la mesure du possible notre place dans les différentes instances locales de la FSU. Un travail reste sans

doute à faire pour une meilleure coordination de nos représentants-es et davantage de compte rendu des instances..

Voici évoqué, le plus brièvement possible, le travail que nous avons réalisé pendant ces trois dernières années. Le contexte politique et social reste difficile. Cependant notre détermination demeure entière à défendre notre service public d'enseignement agricole. De défendre également un idéal où l'humain reste le fondement de notre société. Notre savoir faire doit être défendu dans l'intérêt de ses utilisateurs et des personnels. C'est cela qui est primordial ! Les contraintes budgétaires ne peuvent constituer une politique ! Il s'agit d'un choix de civilisation. Au SNETAP-FSU, sans nier la réalité du monde, nous avons fait notre choix. Je vous propose, ensemble, de continuer à défendre ses valeurs essentielles.



Action LEGTA de Pau 27 avril 2015

Actions en CTREA CREA Olivier Bleunven et Françoise Poirier

Globalement depuis notre dernier Congrès Régional en mars 2014, si nous pouvons regretter la difficulté de rencontrer l'administration régionale, le dialogue social avec la DRAAF et le SRFD Aquitaine a quand même permis de mettre sur la table bon nombre des dossiers importants.

Nous avons été écoutés, avons-nous pour autant été entendus ? Jugez-en plutôt :

La rénovation de la voie professionnelle en 2009 et la fin du double flux en 2014 auraient dû permettre de libérer des moyens pour mieux utiliser les postes et éviter les heures supplé-

mentaires. Mais non, les contraintes se sont encore accrues : tout poste libéré à la faveur d'une mutation, d'un congé formation ou d'un départ en retraite est susceptible d'être « *reprécarisé* » au motif d'un quota trop important de titulaires en Aquitaine ! Et ceci alors que nous sommes encore en plein plan de titularisation des agents, la contradiction ne gêne personne !

Mais la RVP n'est pas seule en cause. Les réformes de ces dernières années (RVP, réforme du lycée, réforme du CAPA, ...) ont fait exploser le nombre d'heures non affectées et ainsi accentué la pression sur les postes.

Dans ce contexte, il a été également nécessaire de défendre en allant jusqu'au plus haut niveau la réouverture du poste d'animateur du réseau d'actions et d'animations culturelles alors que la mission ESC est une mission indispensable à l'EAP. Un combat de longue haleine qui là encore s'est confronté aux contradictions du Ministère de l'Agriculture : alors que nous fêtions les 50 ans de l'ESC et que le Ministre en faisait les éloges, nous devions nous battre pour le maintien des moyens essentiels à cette mission en Aquitaine. Une bataille qui s'est heureusement soldée par le maintien du poste et la nomination d'une collègue à la rentrée 2015.

Il aurait dû y avoir plus de moyens pour les enseignements facultatifs, pour les dispositifs d'individualisation et d'accompagnement des élèves en difficulté (alors que nos élèves ont de plus en plus de besoins notamment dans la voie professionnelle). Mais tous ces moyens ont été revus à la baisse (diminution des HSE - heures supplémentaires enseignants). Pire encore pour les langues vivantes. L'espagnol est en train de disparaître de nos BTSA et de nos Bac Pro. Malgré nos multiples interventions, nous n'avons pas pu avoir des réponses satisfaisantes. On nous répond que les moyens en postes n'y sont pas et le fait que nous soyons une région frontalière de l'Espagne a l'air de ne choquer personne ! Ce sont particulièrement les LPA qui sont touchés par cette baisse de moyens pour les langues ... une inégalité de plus sur notre territoire.

Au sujet des structures, notre inquiétude s'est accrue : nous aurions pu penser profiter du pic démographique dans notre région pour conforter ou accentuer nettement nos effectifs, cela n'est pas le cas. La politique de rétention des élèves à l'EN (décalage entre les intentions des familles en faveur de nos établissements et le recrutement réel), la politique des seuils encore poursuivie, la difficulté pour améliorer notre image nous ont fait louper le coche.

Dans le même laps de temps le privé se maintient et progresse. Nous avons une nouvelle fois constaté l'absence d'ouverture dans le public. Cette absence d'évolution de la carte pour le public est également un problème pour le recrutement.

A noter que sur la filière service, le Snetap-FSU a

tenté de faire bouger les lignes pour le public notamment à Bergerac où l'établissement demandait une classe qui a été refusée au prétexte que le privé et l'EN couvraient déjà les besoins en formation du secteur.

Mais ce qui nous inquiète le plus, c'est la baisse d'attractivité de la voie professionnelle. Elle est avérée encore plus cette année avec une baisse de 10 % des effectifs en seconde pro cette rentrée. Selon le SNETAP-FSU, les causes en sont multiples : la politique de seuils qui conduit à un manque chronique de dynamisme puisqu'on n'a aucun droit à l'erreur, toute ouverture devant avoir en contrepartie une fermeture, l'échec de la rénovation de la voie professionnelle (beaucoup d'élèves décrochent en cours de route sans avoir un vrai diplôme professionnel, les résultats certes très satisfaisants en termes de pourcentages mais qui posent question quand on les regarde en détail), des relations complexes avec les professionnels et le manque de valorisation des métiers. Tout cela nous a conduits à demander un groupe de travail sur la question, demande qui pour l'instant n'a pas abouti.

Enfin, notre rôle en CTREA CREA est devenu plus difficile : aucun CAPA n'ouvrira pour l'instant en établissement public malgré nos arguments. Les avis défavorables portés par la DRAAF-SRFD au motif essentiellement de concurrence vont nous faire pulement et simplement péricliter ! Alors que ce ne sera pas le cas pour l'enseignement agricole privé qui lui a pu ouvrir une formation de niveau V à la rentrée 2015. L'expérience du BTSA ACSE à la MFR de Mont où il y a réellement mensonge dans la décision du Conseil Régional doit nous servir de leçon pour être plus offensifs encore, cela ne suffit plus d'être écoutés !

Pour conclure, avec l'avènement de la nouvelle région ALPC, il faut remarquer qu'aucune instance régionale ne s'est encore tenue depuis octobre 2015 donc depuis 6 mois ... A noter néanmoins qu'une entrevue aura lieu entre notre secrétaire régional et le DRAAF adjoint chargé de la formation et de la recherche avant le Congrès, l'occasion d'être prêts encore à poursuivre notre défense indéfectible de l'enseignement agricole public.

Secteur CFA -CFPPA Laurence Dautraix

POUR LES ELUS DE CFAA/CFPPA : UN STAGE DE FORMATION SYNDICALE POUR LES ELUS DES CCPR (commission consultative paritaire régionale), en novembre 2015.

Le SNETAP FSU a organisé au CFAA d'Hasparren, un stage à l'attention des élus dans les CCPR. Il a réuni les agents représentant les différentes catégories de personnels (catégories A , B et C). Il a permis de faire le point sur les rôles et compétences de la CCPR. Il a été fait lecture des différents changements apportés par le décret de novembre 2014 en terme de reclassement , procédure de licenciement et protection des agents investis de mandats de représentants des personnels.

Enfin, il a été question de communication à l'attention des personnels des CFAA/CFPPA, communication visant à faire connaître cette instance de droit et de défense des agents contractuels.

DEFENSE DE L' APPRENTISSAGE AGRICOLE PUBLIC AU CONSEIL REGIONAL

Le secteur CFAA /CFPPA s'est mobilisé à plusieurs reprises contre l'ouverture d'un BTS ACSE par apprentissage dans un établissement privé : la MFR de Montélimar dans le 64.

Il a rencontré le Conseil Régional pour dénoncer la concurrence directe avec les formations dispensées dans les établissements publics. Il a rappelé ses mandats en matière d'apprentissage : à savoir un développement qualitatif au profit des CFAA publics et non quantitatif. Le SNETAP FSU demande que le nombre de semaines en centre soit augmenté pour les niveaux 5 et 4, compte tenu des publics accueillis et des exigences professionnelles. Il dénonce la suppression d' au moins 2 semaines par an en centre pour les CAPA, alors que ce sont ces appren- tis qui ont le plus besoin d'enseignements géné- ral, professionnel et citoyen.

ECOUTE, SUIVI ET APPUI DES NEGOCIATIONS LOCALES

Le secteur CFAA/CFPPA et la section locale ont écouté, suivi et conseillé les collègues du CFPPA de Bazas dans leur négociation sur le protocole CFAA /CFPPA.

Depuis plus d'un an des rencontres ont lieu et permettent de mettre en avant certains points de discussion et négociation avec la direction. Des avancées sont à noter, reste des points importants et conflictuels qui continuent à être discutés.

L'appui du SNETAP FSU national, régional et local est important dans ce contexte de négociations.

ECOUTE, SUIVI ET APPUI AUX COLLEGUES DE LA REGION

Le secteur CFAA/CFPPA écoute, répond et conseille les collègues sur leur situation personnelle. Il est intervenu à plusieurs reprises pour répondre à des préoccupations ou apporter une réponse juridique. Il met en relation avec les collègues qui siègent en CCPR ou à la CHSCT.



Un focus sur la trésorerie des deux dernières années

Michel Barreau

A.S.	Solde au 01/09	Solde fin AS	Reversement national (env.20% des cotisations)	Dépenses
2014/2015	9506 ^E 10	Solde au 31/08/15 9637 ^E 61	7624 ^E 39 et transfert section (47) de 698 ^E 11	8190 ^E 99 88% de frais de déplacement 12% de frais de fonctionnement
2015/2016	9637 ^E 61	Solde au 08/05/16 13028 ^E 90	7407 ^E 52 et transfert section(47) de 842 ^E 72	4858 ^E 95 62% de frais de déplacement 26% de frais d'équipements (inform.) 12% de frais de fonctionnement

Evolution comptable

Evolution des cotisations pour la région : stable

2014/2015	35972 ^E 10	dont 24% en PRAR et 29% en PS
2015/2016	36668 ^E 90	dont 26% en PRAR et 26% en PS

Evolution des comptes des sections

8 comptes sont encore actifs avec un solde global au 08/05/16 de 6293^E67 et ayant subi peu de mouvements depuis 2014.

33	24	47	40	64
Blanquefort Libourne Bazas (en attente de clôture)	Périgueux	Tous les comptes sont clôturés	Dax Sabres	Montardon Oloron





La cellule de veille en Aquitaine, bilan de 3 années d'existence

Yolaine Rouault Anita Peton

Issue du CHSCTREA, la cellule de veille a été mise en place il y a maintenant 4 ans. Elle se compose d'une part des binômes d'écoutants, et d'autre part du DRAAF, du médecin de prévention, de l'inspecteur Santé et Sécurité au travail, et de l'assistant social.

Après une formation de 2 jours, les 3 binômes de l'époque (1 binôme SNETAP, 1 binôme SNETAP/FO, 1 binôme SGEN CFDT) se sont lancés dans une attente avec des doutes car la formation n'a pas répondu à toutes nos questions : si nous avons tous compris que notre rôle était celui de l'écoute, qu'en est-il de notre écoute ? qu'adviendra-t-il après ?

En 2014, les binômes sont reconstitués (2 binômes SNETAP, 1 binôme CFDT/FO). En 2015, il ne reste plus que 2 binômes SNETAP.

Le SRFD a bien communiqué sur la cellule en avril 2013, un flyer a été mis dans chaque enveloppe en accompagnement du bulletin de salaire. Un flyer est envoyé dans tous les EPL d'Aquitaine pour diffusion

Il faudra attendre septembre 2014 pour qu'un premier binôme soit sollicité, puis un deuxième. Est-ce parce qu'il n'y a aucun problème dans les établissements ou bien est-ce par un manque de visibilité de la Cellule ?

S'ensuivront trois rendez-vous sur l'année 2015-2016. Nous pouvons donc désormais répondre à la question précédente, la communication autour de la cellule commence à porter ses fruits, de nombreux relais par le syndicat se font.

Pour un premier bilan, on peut dire que les agents écoutés sont tous en souffrance et attendent beau-



Action Escatalens - 30 juin 2015

coup de la cellule et des préconisations qu'elle va émettre. D'ailleurs, on peut avancer que celles-ci émises par la cellule sont plutôt pertinentes et que les courriers envoyés aux établissements concernés sont encourageants.

Pour autant, vous l'aurez compris, c'est pour la suite de nos écoutes que l'on s'interroge. L'évidence de l'utilité de la cellule n'est pas remise en cause. Par contre, quid des suites données dans les établissements ? Les préconisations sont-elles réellement mises en place ?

Et en l'absence de convocation de la cellule de la part du DRAAF, alors qu'une demande lui a été adressée, que fait-on ? Pour information : Il n'y a pas eu de bilan pour une dernière écoute faite en décembre 2015.

Bien sûr la région entre temps s'est élargie, mais cela justifie-t-il un tel silence ?

Force est de constater que nous nous interrogeons sur l'implication du DRAAF dans ce dispositif ? Avons-nous toujours des interlocuteurs, lesquels ? Quelle est l'efficacité de la Cellule ? Quels sont les dispositifs mis en place par le DRAAF ? Et comment savoir s'ils sont réellement mis en place ? Ou bien le glas du silence a-t-il sonné pour signifier à la cellule que l'oubli pourrait finalement être une solution, et les directions des établissements s'en porter mieux...

Sommes-nous condamnés à être la bonne conscience de la hiérarchie ? Et finalement y a-t-il toujours une cellule de veille dans la région ?



Bulletin Régional SNETAP FSU Aquitaine— Secrétariat régional

**2915 route des Barthes—40180 Oeyreluy
05 58 98 49 22—06 43 57 47 61**

Directeur de publication : Alain Godot

Rédacteurs : Michel Barreau,

**Olivier Bleunven, Laurence Dautraix, Anita Peton,
Françoise Poirier, Yolaine Rouault**